

ÉTUDES Apiculture



● **Avril 2025**

La production, le marché et la consommation de pollen en France

En 2024, les cabinets CERESCO et APIMEDIA ont réalisé pour FranceAgriMer une étude sur les filières pollen et propolis en France. Cette étude dresse un portrait de la production de pollen et propolis, des échanges importés et exportés, des différentes voies de valorisation, des débouchés et des marchés en France. L'analyse a également permis d'identifier les difficultés et leviers associés au développement de ces filières et de formuler des premières recommandations pour accompagner leur structuration.

La présente synthèse réunit les principaux résultats de l'étude concernant **la filière pollen**. Une synthèse équivalente concernant la filière propolis est également disponible.

Des axes de réflexions pour le développement de la filière ont été travaillé pendant l'étude mais ne sont pas présentés dans cette synthèse.

Objectifs et méthodologie

Les exploitations apicoles peuvent développer une diversité de produits de la ruche : miel, gelée royale, pollen, propolis, cire, ou encore élevage de reine ou d'essaims ainsi que des services divers. Si les productions de miel et de gelée royale sont de mieux en mieux connues et suivies, la filière apicole dispose de peu de données sur les autres produits issus de la ruche, notamment pollen et propolis.

Afin d'accompagner les professionnels dans la production de pollen et de propolis et de conduire une réflexion stratégique sur le développement de ces filières, FranceAgriMer souhaite disposer de données détaillées sur ces productions et leurs marchés. Ces résultats ont vocation à alimenter la réflexion des pouvoirs publics mais également de l'ensemble des acteurs de la filière.

L'analyse s'est appuyée sur les ressources suivantes :

- Des données bibliographiques : Observatoire 2024 de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2023, FranceAgriMer), les enquêtes de production 2023 ADA-ITSAP, ainsi que les publications techniques d'ADA France et ADA Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 115 producteurs interrogés, représentant environ 13 % de la production française en volumes (enquête en ligne, entretiens téléphoniques et en vis-à-vis) ;
- 25 entretiens auprès d'acheteurs et utilisateurs de pollen et propolis (grossistes et négociants de produits de la ruche, industriels du miel, laboratoires des secteurs de l'apithérapie et des compléments alimentaires, acteurs de la distribution et vendeurs d'équipements apicoles...), ainsi que des experts internationaux.

La production de pollen en France

Chiffres clés

La production de pollen en France¹ est estimée à 80 tonnes, parmi lesquelles on distingue deux tiers de pollen sec et un tiers de pollen frais. Le pollen bio représente environ un quart de la production.

La production de pollen est présente chez un peu plus de 2 % des apiculteurs français. Le profil des producteurs varie essentiellement selon la taille d'exploitation. Les apiculteurs avec plus de 400 ruches représentent deux tiers de la production en volume. La moitié de la production est réalisée par des apiculteurs exerçant depuis 5 ans ou moins, signe d'un engouement récent.

¹ FranceAgriMer - Observatoire 2024 de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche (données 2023)

Estimation des volumes produits par taille d'exploitation

Pollen	< 50 ruches	50-149 ruches	150-199 ruches	200-399 ruches	> 400 ruches
Part d'apiculteurs produisant du pollen ¹	0,90%	11,80%	13,70%	22,50%	22,60%
Nombre d'apiculteurs correspondants (hyp.*)	506	313	98	316	199
Production estimée, en kg (hyp.*)	410 kg	3 680 kg	3 000 kg	19 500 kg	52 550 kg
Moyenne de production par apiculteur (hyp.*)	1 kg	12 kg	30 kg	62 kg	264 kg

* Hyp : issus calculs CERESCO à partir d'hypothèses sur les taux de trappage moyens

Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

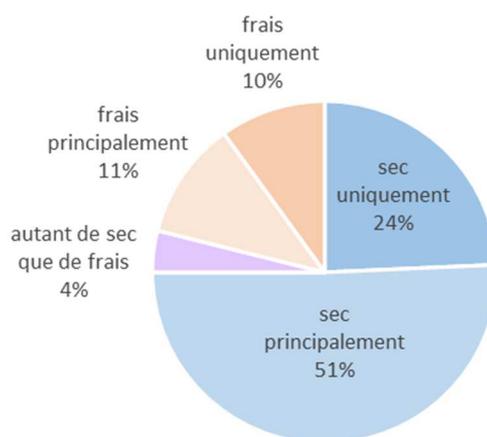
Les régions prédominantes de production sont la Provence-Alpes-Côte-D'azur (14 % de la production totale) et le Grand-Est (14 %), suivies de l'Auvergne-Rhône-Alpes (10,6 %) et des Pays de la Loire (10,3 %). La localisation détermine également le type de pollens collectés, avec des profils plutôt de type sud-est (garrigue, ciste, genêts, bruyères) et type nord (saule, pissenlit, aubépines, fruitiers, tilleul, ronce, châtaigniers). Les pollens de grandes cultures (colza, ...) sont utilisés en conventionnel, mais pas en agriculture biologique.

Repères technico-économiques

La période de récolte s'étale d'avril à août, avec un pic en juin et une grande sensibilité au climat (sécheresse et pluviométrie limitant fortement la production). La production d'un apiculteur dépend du nombre de trappes² posées, de la durée pendant laquelle les trappes sont posées, de la flore et du climat. Le rendement est de l'ordre de 2,2 kg/ruche/an en moyenne, mais peut facilement varier du simple au double d'une année à l'autre.

Près de 90 % du pollen est commercialisé, après une phase de tri, soit sous forme de pollen sec (3/4 des volumes), soit sous forme de pollen frais-congelé (1/4 des volumes). Les producteurs semblent de plus en plus favorables à la vente sous forme fraîche, jugeant la qualité nutritionnelle plus intéressante. Une technique en développement permet de déshydrater le pollen à basse température et de conserver une meilleure qualité organoleptique.

Répartition des ventes de pollen



Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

Les apiculteurs français vendent majoritairement en circuits courts (75 % des producteurs, surtout des petits volumes) en pratiquant des prix assez variables (en moyenne 28 €/kg en pollen conventionnel sec ou frais, et en agriculture biologique 45 €/kg en pollen sec et 59 €/kg en pollen frais, avec des variabilités de l'ordre d'un rapport de 1 à 10).

L'intérêt technico économique de l'atelier pollen est plutôt favorable, avec un faible investissement initial et un temps de travail passé sur l'atelier raisonnable (5,3 % de temps passé pour 6,5 % du chiffre d'affaires sur l'exploitation). Cependant le temps dédié à la production de pollen se concentre sur une période de forte charge de travail, en même

² Trappe : dispositif destiné à récolter du pollen et constitué essentiellement de grille verticale.

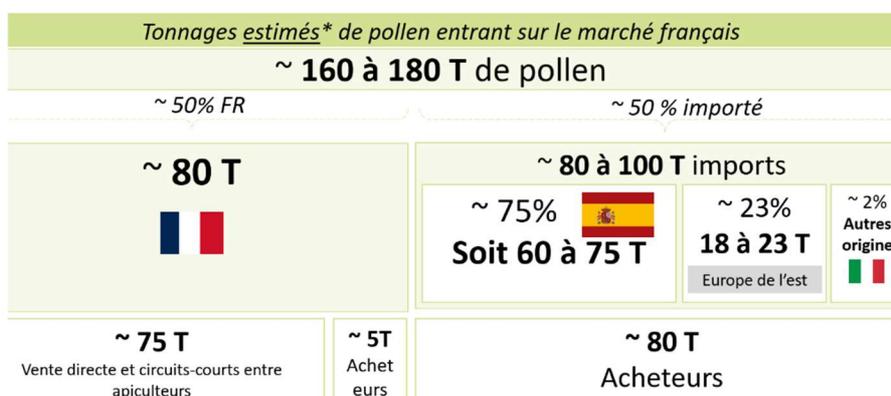
temps que la production de miel, ce qui ne convient pas à tous les apiculteurs. Les raisons principales du choix de cette production sont le besoin de diversification dans un contexte d'incertitude sur le produit miel, l'existence d'une demande, et l'aspect qualitatif du produit. Pour les apiculteurs qui ne produisent pas de pollen, les freins sont plutôt techniques : manque de temps, de place, d'équipement, et la crainte d'impacter la croissance ou la production de miel des colonies. 17 % des apiculteurs interrogés qui n'ont pas d'atelier pollen évoquent une réflexion pour sa mise en place, dans une optique de diversification.

Un marché dépendant des importations de pollen

Vue d'ensemble

Au total, le marché français d'utilisation et de consommation du pollen est évalué entre 160 et 180 tonnes : 80 tonnes issues de la production française et 80 à 100 tonnes issues d'importations. Les producteurs français commercialisent plus de 90 % de leur production en vente directe ou en circuits-courts (comprenant la revente auprès d'apiculteurs revendeurs) et moins de 10 % vers des opérateurs de la filière. En effet, la large majorité des volumes utilisés par les opérateurs de la filière française est importée de l'étranger : en provenance majoritairement d'Espagne (environ 75 %), puis d'Europe de l'Est (environ 23 %). Les flux d'export de pollen vers l'étranger sont très limités.

Estimation des volumes de pollen entrant dans la filière française



Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

Principaux pays de provenance du pollen importé

Avec une production estimée à environ 1 500 tonnes, **l'Espagne** est le premier pays producteur de pollen en Europe, ayant développé et structuré cette production depuis plusieurs décennies, et étant implanté durablement sur le marché. La production de pollen est regroupée au sein de 5 à 6 sociétés ou coopératives professionnalisées, qui représenteraient près de 80 % du marché. Globalement l'offre espagnole est très diversifiée et assez différente de l'offre française.

L'Europe de l'Est, dont notamment la Roumanie a une tradition de l'apithérapie (dont le pollen fait partie) et a développé une production importante de l'ensemble des produits de la ruche. Le faible recours aux traitements phytosanitaires dans de nombreuses zones agricoles de ces pays permet à une importante part des produits apicoles d'être labellisés en agriculture biologique. La filière s'articule autour de quelques grossistes et coopératives structurants, qui exportent vers les pays d'Europe.

Parmi les autres origines, **l'Italie** se distingue par la présence de plusieurs coopératives qui fournissent un pollen jugé de haute qualité. Enfin, **la Chine** - premier pays apiculteur du monde – exporte a priori du pollen vers l'Europe. Cependant il n'a pas été cité par les acteurs interrogés.

Pourquoi les acteurs français s'approvisionnent-ils à l'étranger ?

Les acheteurs français de pollen s'approvisionnent auprès d'entreprises intermédiaires étrangères, qui centralisent l'offre de production de leur pays (coopératives, entreprises grossistes) et sont ainsi capables de fournir des volumes importants (plusieurs tonnes), cohérents avec l'échelle des besoins des acheteurs. Ces intermédiaires assurent le sourcing, la collecte, le tri, le nettoyage et l'analyse du pollen. Ils garantissent plusieurs exigences de qualité du pollen commercialisé et sont appréciés par les acheteurs en raison de la sécurité de l'approvisionnement qu'ils apportent. La structuration de la filière permet également à ces pays de proposer des prix de ventes bas. Enfin, certaines provenances sont recherchées en raison de conditions climatiques favorable à une flore spécifique (exemple : pollen de ciste ou cynorrhodon, peu présents en

France mais bien implantés en Espagne) ou encore de plus haute pureté du pollen (exemple : issu de zones agricoles moins polluées).

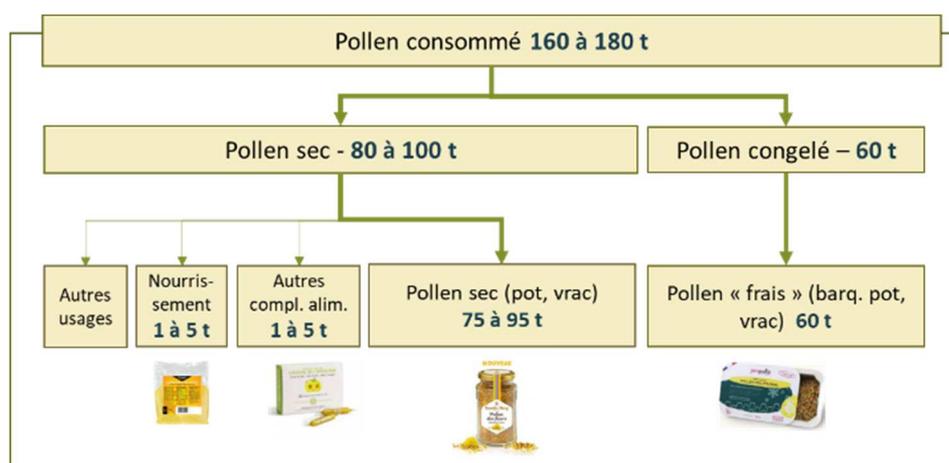
Pour autant, plusieurs acteurs français ont exprimé la volonté de réduire leur dépendance à ces approvisionnements étrangers, dont les prix de vente peuvent fluctuer selon l'équilibre offre-demande, avec des stratégies de spéculation, et de davantage s'approvisionner auprès d'acteurs français.

Débouchés et utilisation du pollen

Formes d'utilisation du pollen

Le pollen est principalement consommé en tant que complément alimentaire³, majoritairement sous forme brute, c'est-à-dire en pelote (sec ou frais), puis sous formes transformées (sèche : comprimés, poudres, gélules ; ou liquides : ampoules). Le pollen peut également être intégré dans d'autres produits alimentaires (mélange miel et pollen) et, plus rarement, dans des produits cosmétiques (savons, shampoings, lotions) ; la quantité de pollen dans ces types de produits finis est relativement faible. Enfin, le pollen peut être utilisé en alimentation apicole, cependant cet usage ne représente pas des volumes importants en France et concerne principalement le pollen déclassé.

Estimation des volumes de pollen par forme d'utilisation sur le marché français



Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

Cartographie des flux par type d'acteurs

Le schéma ci-dessous propose une retranscription estimative des volumes circulant par type d'utilisateurs de la filière pollen. Outre la vente directe et en circuits-courts qui concerneraient environ 45 % des volumes de pollen sur le marché, le plus gros des volumes de la filière (environ 50 %) transite par des opérateurs spécialisés dans les produits de la ruche. On distingue :

- Les « **acteurs du miel** », dont l'activité principale est la vente de miel mais qui diversifient leur gamme avec du pollen. Ces derniers achètent du pollen sec, très majoritairement à des exportateurs étrangers, puis le reconditionnent (ou parfois achètent déjà en pot) et le revendent via leurs circuits habituels (grande distribution majoritairement).

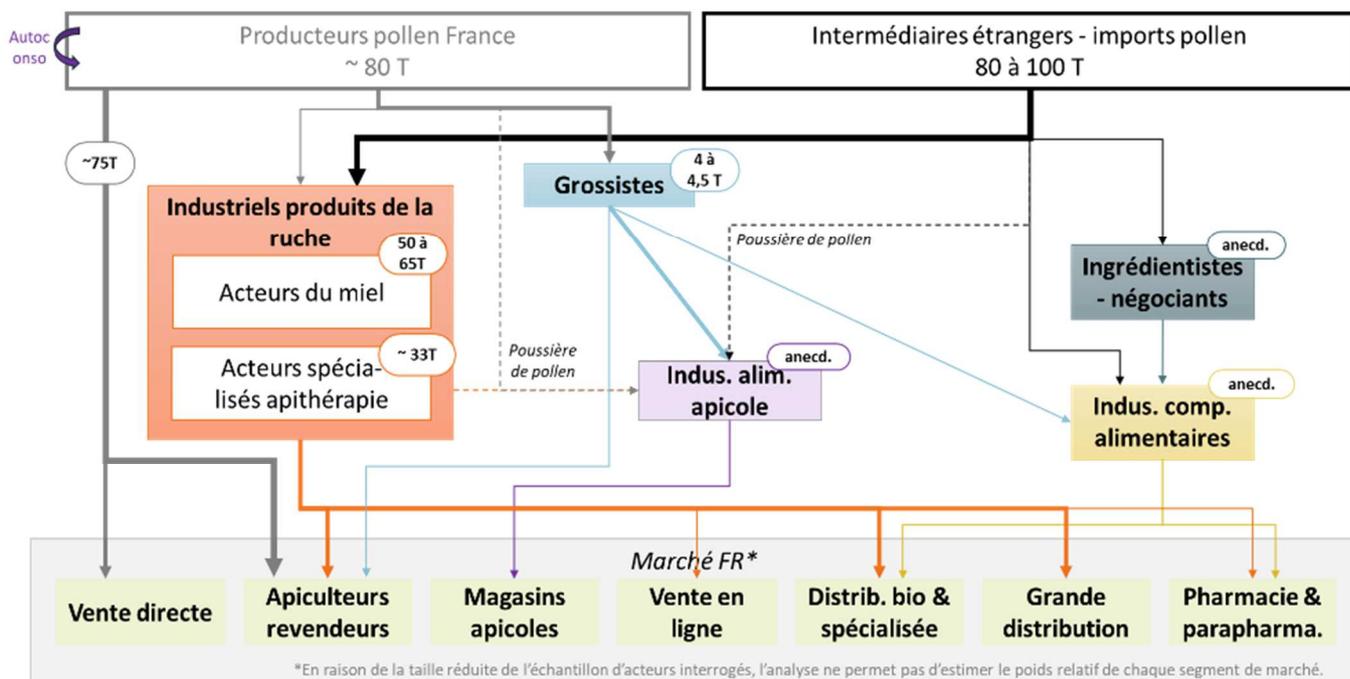
- Les « **acteurs spécialisés en apithérapie** », qui formulent et vendent des produits à base d'autres produits de la ruche (gelée royale, propolis, pollen...). Ils achètent du pollen brut, sec mais également frais, majoritairement issu d'importation, via des exportateurs étrangers ou parfois en structurant leur propre filière d'importation (cas du pollen frais). Quelques acteurs possèdent une petite part d'approvisionnement auprès de producteurs français. Ils conditionnent le pollen, assurent parfois un second niveau d'analyse et de tri, puis commercialisent en premier lieu en distribution spécialisée, puis via des apiculteurs revendeurs.

Les 5 % du marché restant se répartissent entre les « **industriels des compléments alimentaires** » (laboratoires et entreprises façonniers produisant des compléments alimentaires qui intègrent une petite proportion de pollen), et les « **acteurs de l'alimentation apicole** », peu présents en France.

³Denrées alimentaires dont le but est de compléter un régime alimentaire normal, qui constituent une source concentrée de nutriments ou d'autres substances (...). ([Directive 2002/46/CE](#))

Au stade de la distribution, les données collectées lors de l'étude ne permettent pas d'estimer le poids relatif de chaque segment de marché ; hormis pour la grande distribution⁴ qui représente environ 48 tonnes de pollen vendues.

Estimation des flux de pollen dans la filière française par type d'utilisateurs



Source : étude sur la production, le marché et la consommation de pollen et de propolis en France –Ceresco pour FranceAgriMer

En dehors des volumes en vente directe et circuits-courts, la filière dépend fortement des importations, issues de pays producteurs d'un pollen de qualité et compétitif. Les acteurs mentionnent cependant le risque induit par cette dépendance : des stratégies d'exportateurs qui stockent et déstockent le pollen de manière opportuniste selon l'équilibre offre-demande et génèrent parfois une forte variabilité des prix mais souvent inférieures aux tarifs français. Les entretiens auprès des acheteurs font ainsi ressortir une demande globale de plus de volume de pollen origine France et une volonté pour certains de participer aux réflexions sur la structuration de la filière française.

Côté producteurs, les attentes concernent en premier lieu la protection de la ressource en pollen face aux pollutions (notamment phytosanitaires) et à la baisse de la biodiversité, puis une volonté de renforcer la connaissance du marché et du produit pollen (études sur les allégations, communication...). Enfin, certains freins techniques à la production subsistent pour une partie des producteurs (accessibilité des équipements, offre de formation hétéroclite...) mais ressortent plutôt en second plan.

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer

⁴ Données Panel NielsenIq pour FranceAgriMer, 2019 à 2023